(Circulaire à MM. les Curés).

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
Lundi de Pâques, 22 Avril 1867.

MONSIEUR LE CURÉ,

L'Asile de nos bonnes Sœurs de la Charité se trouve actuellement bien trop surchargé d'orphelins. L'automne dernier, à la suite du terrible incendie qui a dévasté les deux faubourgs S. Roch et S. Sauveur, elles se sont vues comme forcées d'en recevoir beaucoup plus qu'elles ne sont capables d'en nourrir habituellement, et surtout dans un temps où, comme cette année, toutes les provisions de bouche sont à un si haut prix.

Impossible cependant de renvoyer ces chers enfants dans la rue. Il faut donc songer à les placer convenablement.

Plus d'une fois naguère les braves habitants de nos paroisses de campagne, à l'appel de leurs dignes pasteurs, se sont empressés de venir chercher les malheureux orphelins que les épidémies avaient multipliés dans notre ville affligée.

La charité de ces généreux chrétiens n'est certainement pas épuisée; et la source de cette charité, la grâce de Dieu, ne leur a pas été retirée. Ainsi, n'en doutons pas, ils sont encore prêts à répondre à un semblable appel....

J'ose donc vous prier d'exhorter vos bons paroissiens à venir chercher, et à prendre comme leurs enfants, quelques-uns de ces pauvres orphelins que nos pieuses Sœurs de la Charité, épuisées et endettées, ne peuvent plus soutenir.

Plusieurs de ces enfants, surtout parmi les petites filles, ont déjà fait leur première communion, et sont certainement en état de rendre de bons services: et les orphelins de tout âge, portent la bénédiction dans les maisons qui les reçoivent au nom du Seigneur: "*Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.*" Matth. 18, 5.

J'ai la confiance que vos exhortations ne demeureront pas sans effet: et vous aurez ainsi la douce consolation de rendre un grand service aux dignes Sœurs, que vous soulagerez d'un fardeau qui les écrase, à *ces petits* infortunés, à

qui vous procurerez des pères adoptifs, et enfin à vos pieux paroissiens eux-mêmes, à qui vous fournirez un moyen certain d'attirer la bénédiction de Dieu sur leur famille.

Je compte donc sur votre charité, et demeure bien affectueusement,

Votre dévoué serviteur en N. S.,

† C. F. EVÊQUE DE TLOA.

N. B.—Veuillez bien avoir l'attention de donner une petite lettre de recommandation à ceux qui consentiront à venir chercher quelques-uns de ces enfants, et les adresser à la Rév. Sœur S. Louis, Supérieure de notre Asile de la Charité, ou à M. Ant. Gauvreau, Prêtre de l'Archevêché.

iens
de

de
ces
la